

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 25/03/2014

Réception par le Prefet : 25/03/2014

Publication : 28/03/2014



Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP-2014-3-5-1

Séance du vendredi 21 mars 2014

### **LEVÉE DE DECHEANCE TRIENNALE ET PROLONGATION DU DELAI DE VALIDITE D'UNE SUBVENTION ATTRIBUEE A LA VILLE DE MULHOUSE**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2010-11-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° 2006/I – 11è/01 du 9 décembre 2005, relative au renouvellement des conventions de partenariat pour l'investissement avec les villes de Colmar, Mulhouse et Saint-Louis pour la période 2006-2008 et à la délégation accordée à la Commission Permanente pour assurer le suivi de ce dispositif des aides aux grandes villes,
- VU la délibération n° CP-2010-13-5-1 du 5 novembre 2010 relative au Partenariat pour l'investissement 2006-2008 entre le Département et la ville de Mulhouse – avenant ANRU huitième et dernière programmation des aides
- VU le rapport du Président du Conseil Général

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Autorise, dans le cadre du partenariat pour l'investissement 2006-2008 entre le Département et la Ville de MULHOUSE, la levée de la déchéance triennale et prolonge le délai de validité de la subvention attribuée à la Ville de Mulhouse, d'un montant de 563 890 € par la Commission Permanente du 5 novembre 2010 pour la construction d'un bâtiment pour le Centre Socio-Culturel Wagner, jusqu'au 5 novembre 2014,

- ❖ Autorise le paiement de la subvention au maître d'ouvrage jusqu'à cette date,
- ❖ Précise que les dépenses correspondantes seront imputées sur le programme F232, imputation 0-204-71-204142-2832-006 : Partenariat avec la Ville de MULHOUSE.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions